

Ordre du jour

1. Lecture et adoption de l'ordre du jour (19 h)
2. **Assemblées publiques de consultation : (19 h 05)**
 - Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21610Hc*, R.C.A.2V.Q. 208 (réf. : Vert-Mezzanine)
 - Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement à la zone 21531Ha*, R.C.A.2V.Q. 198 (réf. : Intersection du boulevard Bastien et de la rue Émile-Fleury)
- ➔ • **Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21504Mb et 21516Mb***, R.C.A.2V.Q. 199 (réf. : Boulevard Bastien)
3. Retour à l'assemblée du conseil (21 h 30)

N.B. Les heures sont inscrites à titre indicatif seulement.

Lors de l'assemblée publique de consultation, un représentant de l'Arrondissement des Rivières présentera le contenu du projet de modification et répondra aux questions s'y rattachant.

Pour plus d'information, vous pouvez contacter la Ville de Québec au 311 ou consulter le site Internet : www.ville.quebec.qc.ca/conseilsdequartier (choisissez votre conseil de quartier dans le menu déroulant)



Vous avez des besoins particuliers? S'il vous plaît, nous en faire part au plus tard le 16 juin 2017.

Renseignements :

Mario Demeule, 418 641-6201, poste 3214
mario.demeule@ville.quebec.qc.ca



CONSEIL DE QUARTIER

NEUFCHÂTEL EST-LEBOURGNEUF



INVITATION

Le conseil de quartier de Neufchâtel Est-Lebourgneuf vous convie à une assemblée publique de consultation

Le mercredi 21 juin 2017, à 19 h
au centre communautaire Lebourgneuf,
salle Théâtre-Photo
1650, boulevard La Morille

Sujet à l'ordre du jour :

Projet de modification intitulé *Règlement modifiant le Règlement de l'Arrondissement des Rivières sur l'urbanisme relativement aux zones 21504Mb et 21516Mb*, R.C.A.2V.Q. 199 (réf. : Boulevard Bastien)



Objet de la consultation

L'Arrondissement des Rivières souhaite apporter des modifications à son Règlement sur l'urbanisme (R.C.A.2V.Q. 4) relativement aux zones 21504Mb et 21516Mb.

Ces zones sont situées approximativement au nord du boulevard Bastien, au sud de la côte des Érables et à l'ouest de la piste cyclable Corridor des Cheminots, comme illustrées par une trame grise sur le plan ci-contre.

Le requérant opère un poste d'essence avec dépanneur à l'intersection du boulevard Bastien et de la rue Louis-Bélanger, sur le lot numéro 1 146 337 du cadastre du Québec. Celui-ci demande que l'usage de location de remorques utilitaires puisse être autorisé sur le lot du poste d'essence au 1234, boulevard Bastien, lequel se situe dans la zone 21504Mb.

Ainsi, les modifications règlementaires proposées au plan de zonage et à la grille de spécifications de la zone 21516Mb consistent à :

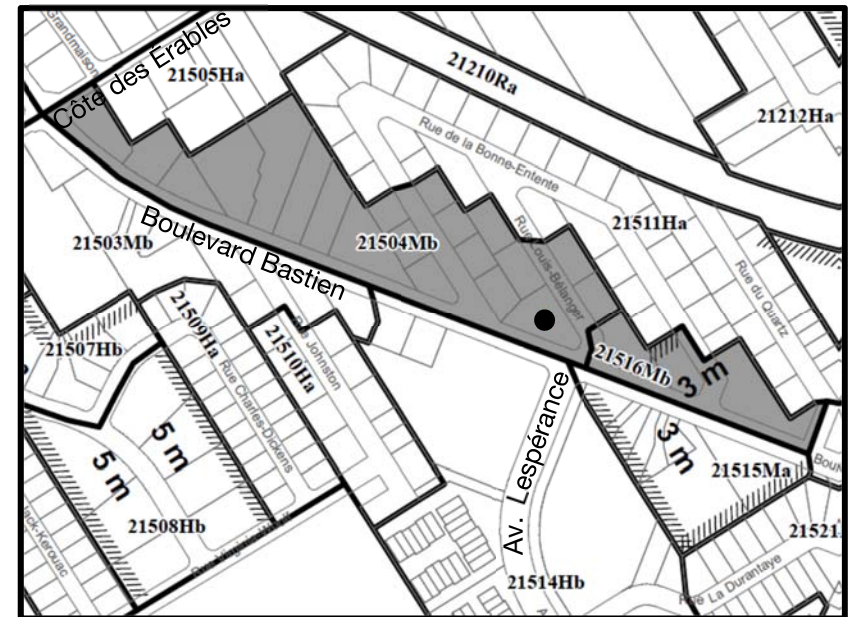
Plan de zonage :

- Agrandir la zone 21516Mb à même une partie de la zone 21504Mb qui est réduite d'autant afin d'englober le lot numéro 1 146 337 du cadastre du Québec et d'y appliquer les normes prescrites pour la zone 21516Mb.

Grille de spécifications de la zone 21516Mb :

- Autoriser la vente ou la location de remorques utilitaires.

Plan de localisation



● Lot concerné par la demande de modification

Bienvenue à toutes et à tous!